

13 novembre 2024

Financement des entreprises – France • Septembre 2024

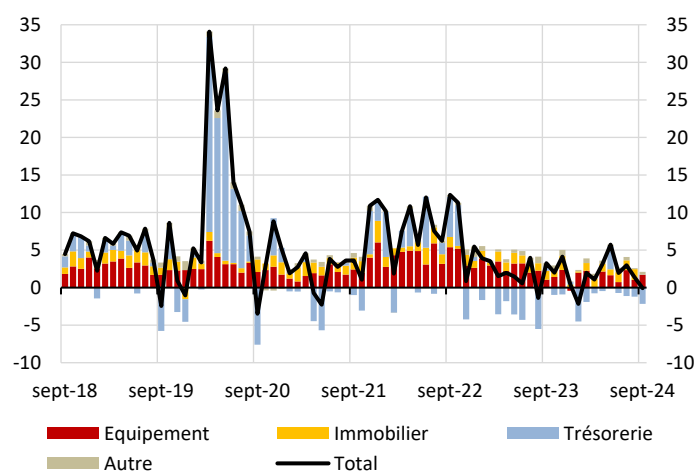
La baisse du coût des financements des SNF se poursuit

- En septembre 2024, le coût des nouveaux financements des sociétés non financières (SNF) poursuit sa baisse (4,06 %, après 4,16 % en août et 4,27 % en juillet) sous l'effet conjugué d'une nouvelle baisse du taux moyen des nouveaux crédits bancaires (4,43 %, après 4,51 % en août) et de celui des nouvelles émissions de titres de dette (3,33 %, après 3,49 % en août).
- La croissance sur un an des financements accordés aux SNF diminue légèrement en septembre (+1,8 % en rythme annuel, après +2,3 % en août) en raison d'une moindre croissance des financements sous forme de titres de dette (+1,9 %, après +3,0 % en août) et, dans une moindre mesure, des crédits bancaires (+1,7 %, après +2,0 % en août). Au sein de ces derniers, la croissance des crédits de trésorerie reste négative (-3,7 % après -2,8 % en août) tandis que celle des prêts à l'investissement demeure forte (+3,0 % après +3,1 % en août).

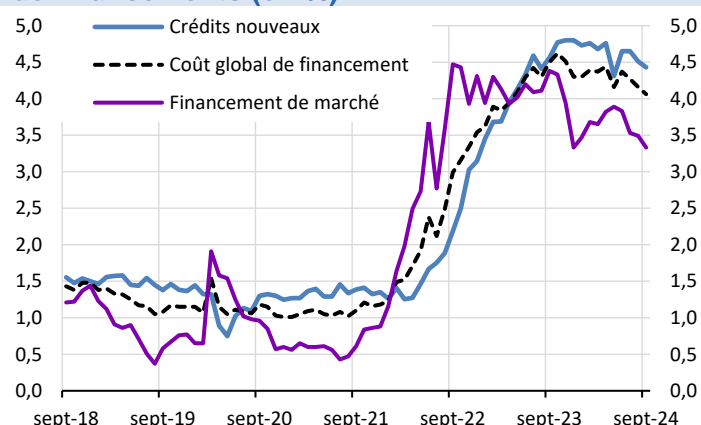
1 - Vue d'ensemble des SNF : Encours et flux en Mds €, taux de croissance et coût en % (données non cvs) ^W

	sept-24			Taux de croissance brut			Coût (taux d'intérêt annuel)		
	Encours	Flux nets sur 12 mois	Flux brut sur 12 mois (production)	juil-24	août-24	sept-24	juil-24	août-24	sept-24
Financement des SNF	2 065,9	36,6	679,4	2,2	2,3	1,8	4,27	4,16	4,06
Financement par crédit bancaire	1 358,3	23,3	315,9	1,8	2,0	1,7	4,65	4,51	4,43
Investissement	976,0			3,2	3,1	3,0			
Équipement	613,1			3,0	2,8	2,9			
Immobilier	362,9			3,5	3,6	3,3			
Trésorerie	305,3			-4,4	-2,8	-3,7			
Autres	76,9			11,6	8,6	8,4			
Crédits <= 1 million €			113,3				4,39	4,28	4,38
Crédits > 1 million €			202,6				4,77	4,67	4,46
Financement de marché	707,6	13,3	363,4	3,0	3,0	1,9	3,53	3,49	3,33

Variations mensuelles d'encours de crédits par objet (données cvs-cjo en mds€) ^W



Coût (toutes maturités confondues) par source de financements (en %) ^W





2 - Crédits bancaires par taille de SNF ^W

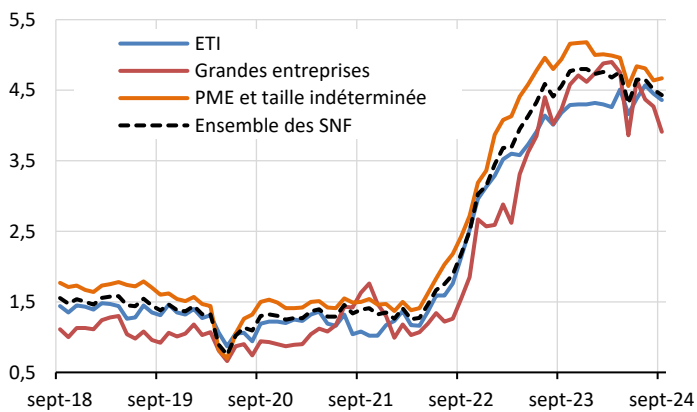
- En septembre 2024, le rythme de croissance des encours de crédits reste stable pour les PME (+1,0 %). En revanche, il ralentit pour les ETI (+1,4 % après +2,2 %) et les grandes entreprises (+0,3 % après +0,6 %).
- Le coût moyen du crédit continue sa baisse pour les ETI et grandes entreprises, il se stabilise pour les PME.

	Encours en Mds € sept-24	Taux de croissance brut annuel en %			Coûts en % (taux d'intérêt annuel)		
		juil-24	août-24	sept-24	juil-24	août-24	sept-24
Total SNF	1 358,3	1,8	2,0	1,7	4,65	4,51	4,43
<i>dont:</i>							
- PME et taille indéterminée	563,6	1,1	1,0	1,0	4,81	4,64	4,67
- ETI	385,7	2,0	2,2	1,4	4,57	4,45	4,36
- Grandes entreprises	202,6	-0,5	0,6	0,3	4,37	4,27	3,91

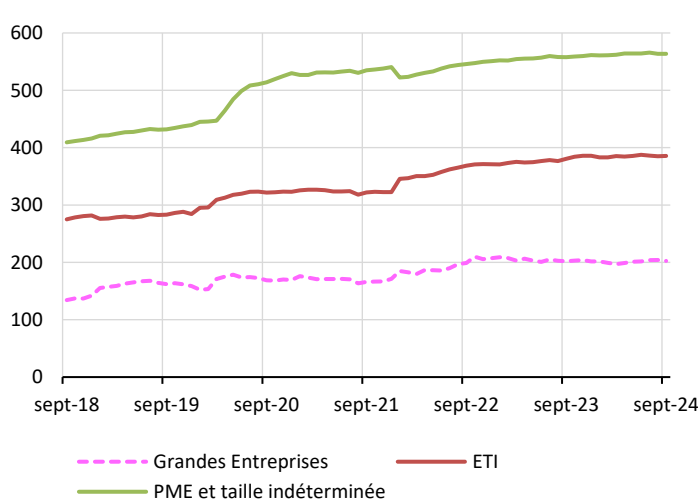
Notes de méthode :

- Le périmètre des encours de crédit aux PME inclut les entreprises de taille indéterminée (ex : entreprises créées dans l'année etc.), qui peuvent être reclassées dans une autre catégorie au fur et à mesure de la mise à jour des informations disponibles relatives à leur chiffre d'affaires, effectif, taille de bilan ou encore liens financiers.
- Les crédits totaux aux sociétés non financières (SNF) sont mesurés à partir des données des bilans bancaires, qui fournissent de l'information « macro », c'est-à-dire exhaustive (toutes les entreprises à partir des crédits au premier euro), avec certaines ventilations selon la nature du crédit. En parallèle, sur base réglementaire, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement doivent déclarer par bénéficiaire (information « micro ») au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) les concours accordés dès-lors qu'ils dépassent 25 000 €. Cette collecte est progressivement abandonnée au profit de la collecte AnaCredit, sauf pour les banques de petite taille qui ne seront pas assujetties à cette déclaration, pour respecter la « proportionnalité » entre l'importance économique de la banque et les contraintes de ses obligations déclaratives. Cette collecte « micro », assez large mais non exhaustive, offre l'avantage de pouvoir adopter les notions d'entreprise et de catégorie d'entreprise définies par le décret n° 2008-1354 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique (décret d'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie - LME). La différence entre le total par taille d'entreprise et le total SNF s'explique pour l'essentiel par ces différences de champs et par les unités légales ne pouvant être affectées dans une catégorie de taille selon les critères de la LME (« SCI et divers »).

Taux d'intérêt (toutes maturités confondues) par taille d'entreprises (en %) ^W



Encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises (en mds €) ^W



3 - Crédits bancaires par secteur** (encours en mds €, taux de croissance annuel en %) ^W

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours très différenciée selon les secteurs économiques. Elle reste forte pour le secteur des conseils et services aux entreprises (+9,9 %), pour l'information et communication (+6,1 %), pour les activités immobilières (+3,5 %), l'agriculture, sylviculture et pêche (+3,1 %) et pour le transport et entreposage (+2,2 %). En revanche, l'encours de crédits mobilisés continue sa contraction pour les activités industrielles (-3,3 %), le commerce (-3,8 %) et le secteur hébergement-restauration (-2,7 %).
- Par rapport à son niveau de septembre 2023, l'encours du crédit à la construction se contracte (-2,3 %), mais il croît pour le sous-secteur de la promotion immobilière (+3,5 %).

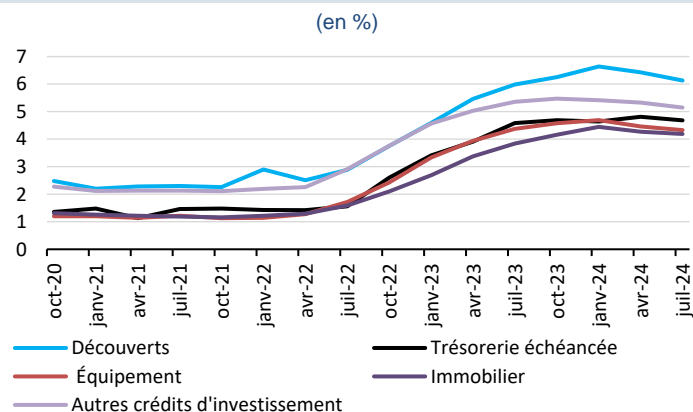
	mobilisés			mobilisés et mobilisables		
	Encours	Taux de croissance en %		Encours	Taux de croissance en %	
		sept-24	août-24		sept-24	août-24
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	67,5	3,1	3,1	75,4	1,4	1,3
Toutes industries (BE)	164,7	-2,8	-3,3	265,0	0,6	-0,1
- dont industrie manufacturière (C)	115,1	-2,3	-1,4	185,1	1,2	1,4
Construction (FZ)	71,3	-2,3	-2,3	106,2	-2,9	-2,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	182,6	-3,6	-3,8	251,4	-2,7	-3,5
Transports et entreposage (H)	63,5	7,0	2,2	80,8	4,5	2,4
Hébergement et restauration (I)	52,1	-2,5	-2,7	57,8	-2,3	-1,9
Information et communication (JZ)	34,7	6,3	6,1	56,5	0,3	1,6
Activités immobilières (LZ) (*)	545,9	3,4	3,5	599,8	3,1	3,1
Conseils et services aux entreprises (MN)	102,7	9,7	9,9	130,4	8,0	10,9
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	62,2	-1,8	-2,3	71,1	-0,8	-1,7
Holdings	18,0	11,0	13,3	21,7	13,8	13,8

(*) Y compris sociétés civiles immobilières

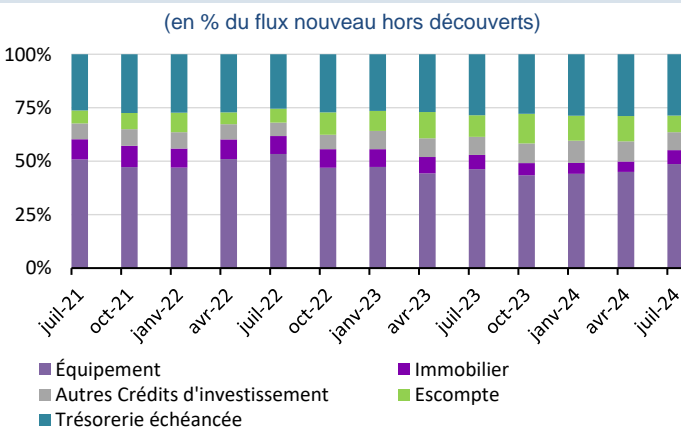
(**) Sur la différence entre le total SNF et le total entreprises, cf. note de méthode

4 - Complément trimestriel sur les taux de crédit aux entreprises (1) ^W

Taux moyen des crédits par objet ^{LE}



Répartition du flux de crédits nouveaux par objet ^{LE}





Caractéristiques des nouveaux crédits aux entreprises

	TESE moyen (en %)		Durée moyenne (en mois)	Part des prêts à taux fixe (en %)
	avr.-24	juil.-24	juil-24	juil-24
Découvert	6,43	6,13		
Trésorerie	4,81	4,68	30	18
Equipement	4,46	4,33	111	75
Immobilier	4,27	4,19	183	85
Autres crédits d'investissement	5,33	5,15	61	99

(1) Suite à une modification de la ligne éditoriale de certains Stat Info (voir le communiqué de presse disponible ici <https://www.banque-france.fr/communique-de-presse/la-banque-de-france-presente-la-refonte-de-ses-stat-info>), la publication trimestrielle sur les taux de crédit aux entreprises est désormais intégrée trimestriellement au Stat Info Financement des entreprises.